



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-44061>

Département(s) de publication : **75**

Annonce n° **26-44061**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Ministère de l'action et des comptes publics - Direction des achats de l'Etat

Forme juridique de l'acheteur : Autorité publique centrale

Activité du pouvoir adjudicateur : Affaires économiques

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Financement de projets labellisés, en cours ou éligibles à la labellisation en France métropolitaine et prestations associées permettant la compensation des émissions de gaz à effet de serre (GES) issues des déplacements professionnels par voie aérienne des services de l'Etat, de ses établissements publics ou autres organismes

Description : L'accord-cadre a pour objet le financement de projets labellisés, en cours ou éligibles à la labellisation en France métropolitaine et prestations associées permettant la compensation des émissions de gaz à effet de serre (GES) issues des déplacements professionnels par voie aérienne des services de l'Etat, de ses établissements publics ou autres organismes.

Identifiant de la procédure : 62faad9d-2452-45db-b741-545dd5cb8d46

Identifiant interne : DAE_2026_COMPENSATION_CARBONE

Type de procédure : Négociée avec publication préalable d'un appel à la concurrence / concurrentielle avec négociation

La procédure est accélérée : non

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 90713000 Services de conseils environnementaux

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 77231600 Services de boisement

2.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Les lieux d'exécution des prestations - soit des projets de compensation - sont situés en France métropolitaine, Corse comprise, hors DROM-COM. Ainsi, aucun projet ne sera donc financé dans les territoires ultramarins.

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

2.1.3 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 10,880,326 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 32,640,978 Euro

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : Conformément à l'article L. 2113-7 du code de la commande publique, une convention constitutive de groupement de commandes permanent a été conclue entre la DAE et les établissements publics de l'État bénéficiaires du présent marché listés en annexes 1 et 2 du CCAP. Afin de promouvoir l'égalité des chances, l'acheteur applique l'article L.2112-2 du code de la commande publique en prévoyant une clause obligatoire de formation sous statut scolaire applicable aux lots 1 et 2. Dans une volonté de protection de l'environnement, il est fait application de l'article R.2111-10 du code de la commande publique pour les lots 1 et 2 en prévoyant une spécification technique à caractère environnemental à l'article 13.6.1 « exigence sur les critères additionnels de sélection des projets ou « co-bénéfices » des projets labellisés avec le Label Bas-Carbone (LBC) ou équivalents » du CCAP. Dans une volonté de protection de l'environnement, il est fait application de l'article L.2112-2 du code de la commande publique pour les lots 1 et 2, en prévoyant une condition d'exécution des prestations comportant des éléments à caractère environnemental à l'article 13.3.3 « plan de progrès » du CCAP et 9.4.3 « modalité de transmission des informations relatives au projet » du CCTP. Chaque lot de l'accord-cadre est un accord-cadre à bons de commande mono-attributaire et exécuté par l'émission de bons de commande. Les lots 1 et 2 de l'accord-cadre sont conclus pour une durée ferme de 24 mois à compter de sa date de notification puis renouvelable 2 fois par tacite reconduction pour des périodes de 12 mois. Les candidats ont le choix de présenter leur candidature : - sous forme de document unique de marché européen électronique (DUME) en utilisant le service DUME ou le service exposé de PLACE - sous forme de candidature standard en utilisant les formulaires DC1 et DC2 Lettre de candidature ou formulaire DC1 (téléchargeable à partir du lien <https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>) ou équivalent, dûment rempli et daté. Dans le cas d'un groupement d'opérateurs économiques, le formulaire DC1 sera complété pour chaque membre du groupement. - Déclaration du candidat ou formulaire DC2 (téléchargeable à partir du lien <https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>), ou équivalent, dûment rempli et daté. En cas de candidature groupée, le DC2 est rempli par chaque membre du groupement. Les soumissionnaires sont libres de présenter une offre pour chacun des lots. Le nombre de lots qui pourra être attribué à un même soumissionnaire est limité à un (1). Toutefois, l'acheteur se réserve la possibilité, de déroger à cette règle dans l'hypothèse où l'application de celle-ci conduirait à déclarer un lot infructueux, faute d'un nombre d'offres conformes suffisant. Les critères et sous-critères d'attribution des lots 1 et 2 et leur pondération sont précisés à l'article 7.5 du Règlement de consultation.

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.5 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Nombre maximal de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre : 2

Conditions du marché :

Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire dans le cadre de marchés : 1

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Projets élaborés dans le cadre de méthodes forestières ou assimilés

Description : Le lot 1 de l'accord-cadre a pour objet le financement de projets labellisés, en cours ou éligibles à la labellisation élaborés dans le cadre de méthodes forestières ou assimilées en France métropolitaine et prestations associées, permettant la compensation des émissions de gaz à effet de serre (GES) issues des déplacements professionnels par voie aérienne des services de l'Etat, de ses établissements publics ou autres organismes.

Identifiant interne : Lot 1

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 90713000 Services de conseils environnementaux

Nomenclature supplémentaire (cpv): 77231600 Services de boisement

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 4 An

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 5,429,094 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 16,287,282 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Les lieux d'exécution des prestations - soit des projets de compensation - du lot 1 de l'accord-cadre sont situés en France métropolitaine, Corse comprise, hors DROM-COM. Ainsi, aucun projet ne sera donc financé dans les territoires ultramarins.

5.1.10 Critères d'attribution

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : C1:La valeur technique évaluée à partir de l'offre technique du soumissionnaire et notamment de son mémoire technique-50 pts SC1:Qualité du portefeuille de projets forestiers envisagés pour compenser 27 145 tonnes-10 pts SC2:Pertinence de la méthodologie proposée en termes de gouvernance de suivi des projets et simplicité de gestion pour les bénéficiaires-23 pts SC3:Pertinence de la méthodologie d'identification des risques et solutions associées-12 pts SC4:Pertinence de la composition de l'équipe dédiée au déploiement et à l'exécution de l'AC-Pondération:5 pts Le CRT détaille les SC et leur pondération C2:Le prix des prestations apprécié au regard du montant total de l'annexe financière-40 pts C3:Environnemental évalué à partir de l'offre technique du soumissionnaire et notamment de son mémoire technique via la complétude de l'annexe du présent règlement de consultation « RC_Annexe2_CRT_Critère environnemental_CompensationCarbone_2026 » qui en précise la pondération respective-10 pts

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=EntrepriseEntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2945177&orgAcronyme=a4n>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=EntrepriseEntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2945177&orgAcronyme=a4n>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres : Non autorisée

Date limite de réception des demandes de participation : 03/06/2026 à 12:00

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 100

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Paris

Informations relatives aux délais de recours : 1) le référé précontractuel (articles L. 551-1 à L. 551-12, et R. 551-1 à R. 551-6 du code de justice administrative) peut être introduit jusqu'à la signature du contrat, 2) le référé contractuel (L. 551-13 à L. 551-23, et R.551-7 à R. 551-10 du code de justice administrative) introduit après la signature du contrat dans un délai de 31 jours, à compter de la publication d'un avis d'attribution du contrat au Journal officiel de l'Union européenne (JOUE) ou dans un délai de 6 mois, à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat, si aucun avis d'attribution n'a été publié ou si aucune notification de la conclusion du contrat n'a été effectuée, 3) le recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat (CE, Ass., 4 avril 2014, Département de Tarn et Garonne, req. n o 358994) introduit par tout tiers à un contrat administratif susceptible d'être lésé dans ses intérêts de façon suffisamment directe et certaine par sa passation ou ses clauses dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées "

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

Titre : Projets élaborés dans le cadre de méthodes agricoles ou assimilés

Description : Le lot 2 de l'accord-cadre a pour objet le financement de projets labellisés, en cours ou éligibles à la labellisation élaborés dans le cadre de méthodes agricoles ou assimilées en France métropolitaine et prestations associées, permettant la compensation des émissions de gaz à effet de serre (GES) issues des déplacements professionnels par voie aérienne des services de l'Etat, de ses établissements publics ou autres organismes.

Identifiant interne : Lot 2

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 90713000 Services de conseils environnementaux

Nomenclature supplémentaire (cpv): 77100000 Services agricoles

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 4 An

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 5,451,232 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 16,353,696 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Les lieux d'exécution des prestations - soit des projets de compensation - du lot 2 de l'accord-cadre sont situés en France métropolitaine, Corse comprise, hors DROM-COM. Ainsi, aucun projet ne sera donc financé dans les territoires ultramarins.

5.1.10 Critères d'attribution

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : C1:La valeur technique évaluée à partir de l'offre technique du soumissionnaire et notamment de son mémoire technique-50 pts SC1:Qualité du portefeuille de projets agricoles envisagés pour compenser 27 144 tonnes-10 pts SC2:Pertinence de la méthodologie proposée en termes de gouvernance de suivi des projets et simplicité de gestion pour les bénéficiaires-23 pts SC3:Pertinence de la méthodologie d'identification des risques et solutions associées-12 pts SC4:Pertinence de la composition de l'équipe dédiée au déploiement et à l'exécution de l'AC-5 pts Le CRT détaille les sous-critères et leur pondération. C2:Le prix des prestations apprécié au regard du montant total de l'annexe financière-40 pts C3:Environnemental évalué à partir de l'offre technique du soumissionnaire et notamment de son mémoire technique via la complétude de l'annexe du présent règlement de consultation « RC_Annexe2_CRT_Critère environnemental_CompensationCarbone_2026 » qui en précise la pondération respective-10 pts

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=EntrepriseEntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2945177&orgAcronyme=a4n>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=EntrepriseEntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2945177&orgAcronyme=a4n>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres : Non autorisée

Date limite de réception des demandes de participation : 03/06/2026 à 12:00

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :

Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 100

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Paris

Informations relatives aux délais de recours : 1) le référé précontractuel (articles L. 551-1 à L. 551-12, et R. 551-1 à R. 551-6 du code de justice administrative) peut être introduit jusqu'à la signature du contrat, 2) le référé contractuel (L. 551-13 à L. 551-23, et R.551-7 à R. 551-10 du code de justice administrative) introduit après la signature du contrat dans un délai de 31 jours, à compter de la publication d'un avis d'attribution du contrat au Journal officiel de l'Union européenne (JOUE) ou dans un délai de 6 mois, à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat, si aucun avis d'attribution n'a été publié ou si aucune notification de la conclusion du contrat n'a été effectuée, 3) le recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat (CE, Ass., 4 avril 2014, Département de Tarn et Garonne, req. n o 358994) introduit par tout tiers à un contrat administratif susceptible d'être lésé dans ses intérêts de façon suffisamment directe et certaine par sa passation ou ses clauses dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées "

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Ministère de l'action et des comptes publics - Direction des achats de l'Etat

Numéro d'enregistrement : 13002220500012

Adresse postale : 59, boulevard Vincent Auriol

Ville : Paris

Code postal : 75013

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Adresse électronique : fpgi.dae@finances.gouv.fr

Téléphone : +33 1 44 97 34 61

Profil de l'acheteur : <https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal administratif de Paris

Numéro d'enregistrement : 17750005500013

Adresse postale : 7, rue de Jouy

Ville : Paris

Code postal : 75004

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-paris@juradm.fr

Téléphone : +33 1 44 59 44 00

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : bf7fe0cc-7d0a-43bf-933b-c11bae9af233 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 30/04/2026 à 13:53

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

Date d'envoi du présent avis à la publication : 30/04/2026